

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Informations techniques sur l'infrastructure verte

accompagnant le document

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS

Infrastructure verte – Renforcer le capital naturel de l'Europe

1. **PARTIE I: ELEMENTS DE L'INFRASTRUCTURE VERTE**
2. **PARTIE II: AVANTAGES ET FONCTIONS DE L'INFRASTRUCTURE VERTE**
3. **PARTIE III: L'INFRASTRUCTURE VERTE ET LES POLITIQUES EUROPEENNES**
4. **PARTIE IV: GLOSSAIRE**
5. **PARTIE V: EXEMPLES D'INFRASTRUCTURE VERTE DANS TOUS LES ÉTATS
MEMBRES DE L'UE**

The present document is a non-official translation of SWD(2013)155 final. Please note that only the original English text represents the official position of the Commission services.

PARTIE I: ELEMENTS DE L'INFRASTRUCTURE VERTE

Partie 1: éléments de l'infrastructure verte¹

Modules physiques: *le réseau d'espaces verts dans et par lequel les fonctions et processus naturels sont consolidés.*

Les types d'éléments physiques qui contribuent à l'infrastructure verte sont variés et spécifiques à chaque endroit ou lieu, et ils dépendent fortement de l'échelle. À l'échelle locale, des parcs, des jardins, des toits végétaux, des étangs, des ruisseaux, des bois, des haies, des prés, des sites de friches réaménagés et des dunes de sable côtières, à la biodiversité riche, peuvent tous contribuer à l'infrastructure verte s'ils offrent plusieurs services écosystémiques. Les éléments de raccordement sont les ponts verts et les échelles à poissons. Les grands espaces naturels protégés, les grands lacs, les bassins hydrographiques, les forêts à haute valeur naturelle, les vastes pâturages, les zones agricoles de faible intensité, les vastes systèmes de dune et les lagons côtiers sont quelques exemples d'éléments à l'échelle régionale ou nationale. Les éléments transfrontières comme les bassins hydrographiques, les forêts et les chaînes de montagnes internationaux sont des exemples d'infrastructure verte supranationale à l'échelle de l'UE. Ils jouent un rôle important, offrant plusieurs avantages ou reliant des écosystèmes afin qu'ils puissent délivrer leurs services.

Projets: *interventions visant à conserver, améliorer ou restaurer la nature, les fonctions et processus naturels pour assurer de nombreux services écosystémiques au profit de la société humaine.*

Il existe aujourd'hui des centaines d'exemples de projets d'infrastructure verte in Europe, mais nombre d'entre eux ne sont pas forcément qualifiés d'infrastructure verte. Les principales initiatives sont notamment la «trame verte et bleue» française, le «Wiedervernetzungsprogramm» allemand, l'initiative britannique «room for nature», l'initiative «Ruimte voor de Rivier» néerlandaise, les réseaux écologiques estonien et néerlandais ou le corridor vert du Bas-Danube en Europe du Sud-Est (voir la partie V pour plus d'exemples de projets d'infrastructure verte dans les États membres).

Planification: *intégrer la conservation, l'amélioration et la restauration de la nature, des fonctions et des processus naturels dans l'aménagement et le développement du territoire et offrir durablement à la société humaine les avantages qui en découlent.*

Ni l'infrastructure verte ni une autre approche ne peuvent maximiser simultanément tous les avantages, et des compromis devront être soigneusement étudiés. Toutefois, intégrer les considérations d'infrastructure verte dans les processus de planification permet d'évaluer toutes les questions pertinentes et de prendre une décision cohérente afin de bénéficier d'autant d'avantages que possible. Cette prise en compte systématique de l'infrastructure verte dans la planification revêt une importance particulière en cas de stratégies et de plans pluriannuels globaux.

Outils: *méthodologies et techniques qui nous permettent d'apprécier la valeur des avantages qu'offre la nature à la société humaine et de mobiliser les investissements nécessaires pour consolider et renforcer ces avantages.*

¹ De plus amples informations sont disponibles sur la page web suivante (en anglais): http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm.

6. PARTIE II: AVANTAGES ET FONCTIONS DE L'INFRASTRUCTURE VERTE

Tableau 1: aperçu des principaux avantages de l'infrastructure verte

| Groupe d'avantages | Avantages spécifiques de l'infrastructure verte |
|--|---|
| Plus grande efficacité des ressources naturelles | Maintien de la fertilité des sols |
| | Contrôle biologique |
| | Pollinisation |
| | Stockage des ressources d'eau douce |
| Atténuation des effets du changement climatique et adaptation à ce changement | Stockage et séquestration du carbone |
| | Contrôle de la température |
| | Contrôle des dégâts provoqués par les orages |
| Prévention des catastrophes | Contrôle de l'érosion |
| | Réduction du risque d'incendie de forêt |
| | Réduction du risque d'inondation |
| Gestion de l'eau | Régulation du débit d'eau |
| | Purification de l'eau |
| | Approvisionnement en eau |
| Gestion des terres et des sols | Réduction de l'érosion des sols |
| | Maintien/augmentation des matières organiques des sols |
| | Augmentation de la fertilité et de la productivité des sols |
| | Atténuation des effets de l'occupation des sols, de leur fragmentation et de leur imperméabilisation |
| | Augmentation de la qualité des terres et de leur attrait |
| | Augmentation de la valeur des propriétés |
| Avantages en termes de conservation | Valeur de l'existence de la diversité génétique, des habitats et des espèces |
| | Valeur altruiste de transmission de la diversité génétique, des habitats et des espèces aux générations futures |
| Agriculture et foresterie | Agriculture et foresterie multifonctionnelles résilientes |
| | Augmentation de la pollinisation |
| | Renforcement de la lutte contre les animaux nuisibles |
| Énergie et transport à faibles émissions de carbone | Solutions de transport mieux intégrées et moins fragmentées |
| | Solutions innovantes en matière d'énergie |
| Investissement et emploi | Meilleure image |
| | Plus d'investissements |
| | Plus d'emplois |

| | |
|----------------------------|---|
| | Productivité du travail |
| Santé et bien-être | Régulation du bruit et de la qualité de l'air |
| | Accessibilité pour l'exercice et l'agrément |
| | Meilleures conditions sanitaires et sociales |
| Tourisme et loisirs | Destinations rendues plus attractives |
| | Gamme et capacité des possibilités de loisirs |
| Éducation | Ressource d'enseignement et «laboratoire naturel» |
| Résilience | Résilience des services écosystémiques |

Source: <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#implementation> (en anglais), adapté.

Tableau 2: Exemples de coûts et avantages d'une série de projets d'infrastructure verte en Europe

| Projet | Emplacement | Coûts et avantages |
|--|-------------|--|
| Nature urbaine pour le quartier Lindenholt à Nimègue | Pays-Bas | Comparaison d'un scénario de référence, d'un scénario gris (zone pavée) et d'un scénario d'infrastructure verte (arbres plantés dans toute la zone). Capital et coûts d'entretien des différentes options. Estimation des effets sur la santé des particules en suspension et des NOx, des incidences en matière de bruit et d'inondation, des coûts du traitement de l'eau, de la jouissance de l'environnement, des loisirs, de la régulation du climat, de la réduction des coûts de l'énergie grâce aux effets d'abri du vent, des conséquences pour les temps de trajet, de la séquestration du carbone. Valeurs actuelles nettes: perte de 275 millions d'EUR pour le scénario gris, gain de 230 millions d'EUR pour le scénario d'infrastructure verte. |
| Estuaire de la Blackwater | Royaume-Uni | Coûts et avantages du maintien des protections contre les crues par rapport à ceux de la montée du niveau de la mer et du rétrécissement côtier des zones humides intertidales. Les avantages étaient notamment la production piscicole, la séquestration du carbone et d'autres avantages environnementaux. Les coûts englobaient les coûts d'investissement du recul stratégique, les coûts d'entretien et les coûts de renoncement des terres agricoles. L'étude montre que le recul stratégique peut présenter un bon rapport coût-efficacité si les avantages non commerciaux sont pris en considération, notamment la conservation et les loisirs (valeur actuelle nette de 106 millions de GBP sur 25 ans ou de 192 millions de GBP sur 100 ans). |
| Restauration des plaines inondables de l'Elbe | Allemagne | Restauration de la nature par le déplacement de digues ainsi que par la réduction de l'incidence de l'agriculture et la construction d'échelles à poissons. Le rapport avantages-coûts allait de 2,5 à 4,1 en fonction des scénarios. Les loisirs, la protection contre les crues et les avantages en carbone, qui n'étaient pas traduits en valeur monétaire, augmenteraient la valeur des bénéfiques. Les coûts comprenaient les coûts d'évitement, les coûts de conception et les coûts d'opportunité des terres. |
| Agroécosystème de Saint-Trond | Belgique | Actions visant à protéger le village de l'érosion des sols et des coulées de boue. Elles incluaient des voies d'eau gazonnées, des bandes tampons enherbées, des cuvettes de rétention et le labour conservatoire dans le bassin hydrographique. Le coût total de ces mesures était peu élevé (126 EUR/ha/20 ans) en comparaison des coûts de réparation des dommages et de nettoyage liés aux coulées de boue dans la zone étudiée (54 EUR/ha/an) sans compter tous les bénéfices secondaires, notamment l'amélioration de la qualité de l'eau en aval; des coûts de dragage inférieurs en aval; moins de stress psychologique pour les habitants et une plus grande biodiversité. |
| Restauration de la plaine inondable du Skjern | Danemark | La restauration de la plaine inondable du Skjern au Danemark coûterait 44,2 millions d'USD mais présenterait des avantages d'une valeur actuelle nette de 2,3 millions d'USD en pompage d'eau évité (actuellement utilisé pour protéger contre les inondations) et de 84,6 millions d'USD en avantages connexes, qui incluent notamment les possibilités de chasse, de pêche et de loisirs et la conservation de la biodiversité. |
| Restauration de l'aval du Gardon | France | Restauration de la rivière utilisée à des fins de loisirs (marche, natation, kayak, pêche). Évaluation de la valeur de son utilisation et de sa non-utilisation. Les coûts incluaient les investissements et les coûts de fonctionnement liés à la pollution urbaine et industrielle, à l'artificialisation de la rivière, à la pollution agricole, etc. La valeur actuelle nette totale des améliorations s'élève à 36 millions d'EUR. Le rapport coûts-avantages est de 1,9. |
| Forêt nationale | Royaume-Uni | Grande zone de régénération couvrant plusieurs anciennes décharges, carrières et autres friches post-industrielles, dans le cadre d'un projet à long terme visant à créer des forêts et des habitats ouverts prioritaires sur 33 % de la superficie de la forêt nationale. Selon l'étude, les coûts s'élèveraient à 178 millions de GBP sur la base des dépenses actuelles et prévues pour atteindre les objectifs et les avantages, à 1,623 milliard de GBP, produits en grande partie par les loisirs, avec des apports plus faibles de carbone, par la biodiversité et par des valeurs esthétiques en particulier. Les résultats indiquent une valeur actuelle nette de 1,44 milliard de GBP et un rapport coûts-avantages de 9,1:1. |

Tableau 2: Exemples de coûts et avantages d'une série de projets d'infrastructure verte en Europe (suite)

| Projet | Emplacement | Coûts et avantages |
|---|--------------|--|
| Parc national de la Haute Campine | Belgique | Le patrimoine naturel contribue à la création d'emplois. Dans la province du Limbourg (BE), où la densité de population est élevée, en 2006, un argument économique (la création d'emplois) a permis à une ONG locale de convaincre les décideurs politiques de créer le premier parc national belge. En plus de protéger la biodiversité, le parc national de la Haute Campine a généré quelque 400 emplois et a stimulé les investissements privés en matière de tourisme dans cette région historiquement désindustrialisée. Les touristes apprécient pour sa valeur particulière en termes de paysages et de biodiversité la nature qui reprend dans les anciennes mines de charbon (cas TEEB par Schops, 2011). |
| Ekostaden Augustenborg (initiative de régénération urbaine) | Malmö, Suède | Le ruissellement de l'eau de pluie a diminué de moitié. L'image de la région s'est améliorée. La biodiversité a augmenté de 50 % (les toits végétaux ont attiré oiseaux et insectes; un réseau pluvial offre un meilleur environnement à la faune et la flore locales). Les incidences sur l'environnement ont diminué de 20 %. Le chômage est passé de 30 % à 6 %. La rotation des locataires a baissé de 50 %. |
| Natural Economy North West (NENW) | Royaume-Uni | Avantages en matière de santé/bien-être humains ainsi que sur les plans sociaux, environnementaux, économiques (par ex., valeur ajoutée brute directe de l'environnement estimée à 2,6 milliards de GBP, assurant 109 000 emplois dans le domaine environnemental et les secteurs connexes). |
| Restauration du canal Kennet et Avon | Royaume-Uni | Habitats préservés, meilleure gestion des déchets, tourisme, avantages économiques (l'emploi direct et indirect représentait en tout 150 à 210 postes à temps plein entre 1997 et 2002). Au total, de 1 198 à 1 353 emplois à temps plein ont été créés et maintenus. |
| Fishing Wales | Royaume-Uni | Améliorations des habitats, augmentation de la population (par ex., augmentation annuelle de plus de 2 000 truites et saumons adultes), retour sur les investissements en marketing de 20:1, prévisions d'une augmentation des revenus de 10 millions de GBP, création d'emplois (75 emplois à temps plein supplémentaires au minimum), tourisme (2,1 millions de GBP supplémentaires par an). |
| Réglementations en matière d'installation de toits végétaux | Bâle, Suisse | 23 % de la superficie de toits plats de Bâle sont à présent végétaux (700 000 m ² selon les estimations de 2007); les espèces invertébrées en danger sont protégées; 4 gigawattheures/an (premier programme d'encouragement) et 3,1 gigawattheures/an (deuxième programme) sont économisés à Bâle; les entreprises locales font des bénéfices grâce à la vente de matériaux et fournitures pour l'installation de toits végétaux; les entrepreneurs réalisent des économies d'énergie; Bâle fait l'objet d'une reconnaissance mondiale pour sa réussite. |

Source: http://ec.europa.eu/environment/enveco/biodiversity/pdf/GI_DICE_FinalReport.pdf (en anglais), adapté.

7. PARTIE III: L'INFRASTRUCTURE VERTE ET LES POLITIQUES EUROPEENNES

Tableau 3: politiques et instruments d'infrastructure verte à l'échelle européenne

| Domaine politique | Politiques et instruments de l'UE envisagés pour l'infrastructure verte | Mesures possibles |
|--------------------------------|---|---|
| Europe 2020 | <p>Stratégie Europe 2020</p> <p>Initiative phare Union de l'innovation</p> <p>Initiative phare sur l'efficacité des ressources relevant de la stratégie Europe 2020/Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources</p> | <p>Envoi d'un signal politique par la voie d'une communication</p> <p>Suivi détaillé de la contribution de l'infrastructure verte à l'éco-innovation</p> <p>Suivi détaillé de la contribution de l'infrastructure verte à l'utilisation efficace des ressources (en particulier les écosystèmes et les terres)</p> |
| Stratégie pour l'environnement | Septième PAE | Inclusion de l'infrastructure verte dans les stratégies intégrées et planification qui met l'accent sur les avantages pour la santé |
| Politique agricole | <p>1^{er} pilier de la PAC – Mesures d'écologisation, y compris la conditionnalité</p> <p>2^e pilier de la PAC – Financement du FEADER</p> <p>2^e pilier de la PAC – Formation, conseils, services d'extension, clauses de planification – système de conseil agricole</p> | <p>Surfaces d'intérêt écologique, rotation des cultures, maintien et restauration des pâturages permanents et des paysages agricoles fonctionnels, etc.</p> <p>Mesures d'écologisation dans le cadre du 2^e pilier (mesures agro-environnementales)</p> <p>Intégration de l'infrastructure verte dans l'éducation et la formation et restauration des zones rurales</p> |
| Politique forestière | Stratégie forestière pour l'UE de 1998 et future nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts | Intégration de l'infrastructure verte dans la planification et la gestion des forêts (défragmentation, restauration de forêts) |
| Biodiversité et nature | <p>Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020</p> <p>Directive «Oiseaux»</p> <p>Directive «Habitats»</p> <p>Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne (BEST)</p> <p>Règlement LIFE+</p> | <p>Développement et mise en œuvre de tous les objectifs, en particulier liens avec les actions 5, 6 et 7</p> <p>Application de l'article 3</p> <p>Application de l'article 10</p> <p>Financement de l'infrastructure verte dans les territoires d'outre-mer de l'UE</p> <p>Financement de projets d'infrastructure verte</p> |

| | | |
|---|---|--|
| Politique de l'eau | <p>Directive-cadre sur l'eau/Plans de gestion de district hydrographique</p> <p>Directive «Inondations»</p> <p>Stratégie de lutte contre la sécheresse de l'UE (communication sur la rareté de l'eau et la sécheresse)</p> <p>Plan de sauvegarde des eaux européennes</p> | <p>Application de l'infrastructure verte dans la gestion de bassins hydrographiques</p> <p>Meilleures options environnementales pour la gestion des inondations</p> <p>Utilisation des solutions d'infrastructure verte pour renforcer la capacité d'adaptation face à la sécheresse</p> <p>Mesures en faveur de la rétention naturelle de l'eau</p> |
| Politique des sols | <p>Stratégie thématique de protection des sols</p> <p>Proposition de directive établissant un cadre de protection des sols</p> | <p>Lignes directrices sur l'imperméabilisation des sols</p> <p>Planification intégrée des questions liées aux sols</p> |
| Politique en matière de changement climatique | <p>Stratégie européenne sur les mesures d'adaptation</p> <p>Feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050</p> | <p>Orientation sur l'infrastructure verte pour l'adaptation</p> <p>UTCATF</p> |
| Politique de cohésion, y compris cohésion territoriale et mécanismes de financement innovants | <p>Politique régionale (politique de cohésion)</p> <p>Assistance technique pour la préparation de grands projets (Jaspers) et le financement innovant (Jessica, Jeremie etc.)</p> <p>Stratégies macrorégionales: stratégie européenne pour la région du Danube / stratégie européenne pour la région de la mer Baltique et stratégies macrorégionales à venir</p> | <p>Intégration de l'infrastructure verte dans les priorités du FEDER, du FC et du FSE</p> <p>Utilisation de mécanismes de financement innovants pour de grands projets d'infrastructure verte</p> <p>Intégration de l'infrastructure verte dans les programmes et mise en œuvre de stratégies macrorégionales et de programmes transfrontières, transnationaux et interrégionaux (par ex., la convention alpine)</p> |
| Transport et énergie | <p>RTE-T et RTE-E</p> <p>Livre blanc de l'UE sur les transports</p> <p>Politique énergétique</p> <p>Mécanisme pour l'interconnexion en Europe</p> | <p>Englobe des mesures pour limiter la fragmentation et améliorer la connectivité dans les lignes directrices RTE</p> <p>Utilisation de l'infrastructure verte pour la planification de transports à faibles émissions de carbone</p> <p>Infrastructure verte urbaine comme exemple d'efficacité énergétique dans les bâtiments</p> <p>Intégration de l'infrastructure verte dans la mise en œuvre des RTE</p> |

| | | |
|--|---|---|
| Évaluation de l'impact, prévention des dégâts et remédiation | Directive relative à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) Directive relative à l'évaluation environnementale stratégique (EES) Directive sur la responsabilité environnementale | Mise en œuvre de révisions de la directive EIE Lignes directrices sur l'intégration de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique dans l'EIE et l'EES Évaluation de l'infrastructure verte dans le cadre de la remédiation |
| Aménagement du territoire | Schéma de développement de l'espace communautaire Programme ORATE 2013 Agenda territorial de l'Union européenne 2020 Stratégie urbaine | Promotion de l'infrastructure verte à tous les niveaux territoriaux Promotion de l'infrastructure verte comme outil interterritorial Utilisation de l'infrastructure verte pour l'aménagement intégré du territoire Promotion de solutions d'infrastructure verte urbaines et périurbaines |
| Politiques relatives aux zones maritimes et côtières | Directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» Stratégie européenne de planification de l'espace maritime Recommandation de 2002 sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) Politique de la pêche/FEAMP | Application de l'infrastructure verte à l'environnement marin Utilisation de l'infrastructure verte pour la planification intégrée de l'espace maritime Utilisation de l'infrastructure verte pour la fourniture de services écosystémiques côtiers Intégration de l'infrastructure verte maritime dans les actions du FEAMP |
| Environnement et santé | Plan d'action européen en faveur de l'environnement et de la santé 2004-10 | Utilisation de l'infrastructure verte au bénéfice de la santé, notamment en milieu urbain |
| Recherche | Politique de la recherche/Horizon 2020, programme-cadre pour la recherche et l'innovation | Financement de projets de recherche liés à l'infrastructure verte |
| Coopération extérieure | Coopération au développement en dehors de l'UE | Soutien à des solutions de développement fondées sur l'infrastructure verte |
| Prévention des risques | Politique de réduction des risques de catastrophe | Utilisation des produits Copernic avec des informations relatives à l'infrastructure verte pour la cartographie non urgente Utilisation de l'infrastructure verte pour la réduction des risques écosystémiques |

Source: <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#implementation> (en anglais), adapté.

En plus des actions à l'échelle européenne citées plus haut, il conviendrait de renforcer les rôles et responsabilités aux niveaux national, régional et local pour un meilleur déploiement de l'infrastructure verte.

Les autorités nationales jouent un rôle crucial dans le développement du contexte stratégique et de la vision de l'infrastructure verte, en fonction de la manière dont les compétences sont

distribuées au sein des États membres. Une possibilité serait de donner aux autorités régionales et locales des orientations et des directives claires sur la manière de planifier et de gérer l'infrastructure verte, d'utiliser leur propre cadre politique national de planification pour déterminer la nécessité, pour les autorités régionales ou locales de planification, d'envisager de recourir à l'offre d'infrastructure verte dans la politique et la planification du développement local. Les autorités nationales pourraient également participer à la collecte et au partage des informations sur l'infrastructure verte au niveau régional en particulier les bonnes pratiques concernant la conception, la cartographie, l'évaluation, la fourniture, le déploiement et l'intégration à la politique et à la planification.

Le rôle que jouent les autorités régionales ou locales dans la réussite du déploiement de l'infrastructure verte est également essentiel. Dans la plupart des pays européens, ces autorités sont responsables des décisions en matière d'aménagement du territoire. Différents départements de l'administration devraient travailler en étroite collaboration, par exemple les départements chargés de l'environnement, de la planification, de l'agriculture et des affaires sociales ainsi que le Trésor. Du fait de leurs liens étroits avec le public, les parties prenantes et les promoteurs au niveau local, les pouvoirs locaux sont bien placés pour renforcer la communication ainsi que la participation du public et des parties prenantes. Les autorités régionales ou locales devraient être considérées comme l'organisation chef de file qui se charge de la planification détaillée (plan directeur) de l'infrastructure verte, notamment, l'évaluation de ses atouts, la prise en compte de son emplacement, des menaces, des contraintes, des priorités, des possibilités et des facteurs régionaux (géographiques, environnementaux, sociaux, politiques, économiques, etc.).

Mettre en place et maintenir l'infrastructure verte sera impossible sans l'engagement total des parties prenantes et des détenteurs de ressources, des ONG et des groupes d'intérêt au sein de la société civile. Tous doivent percevoir les avantages que peut apporter l'infrastructure verte à leur patrimoine, leurs ressources et leurs activités économiques: elle améliore la qualité du processus décisionnel, encourage le sentiment de propriété et renforce la sensibilisation. La participation de ces acteurs aux premiers stades de la planification des décisions peut éviter des conflits et des retards dans la suite du processus. Il conviendra d'apporter à tous les niveaux un soutien à la communication et au renforcement des capacités.

Tableau 4: actions de l'UE en matière d'infrastructure verte ciblant différents niveaux

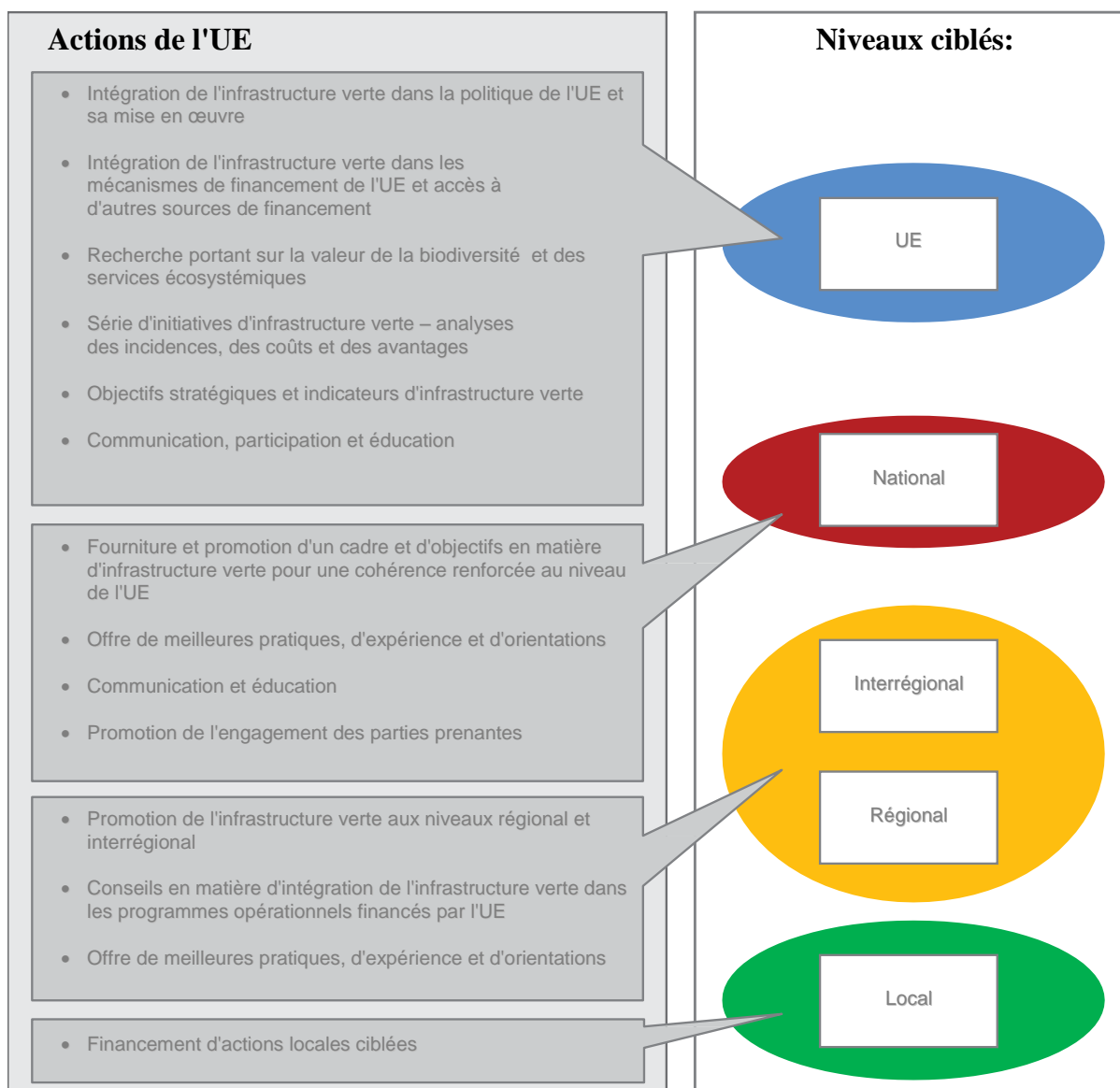


Image et texte adaptés à partir des recommandations du groupe de travail sur l'infrastructure verte, accessibles (en anglais) à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/index_en.htm.

8. PARTIE IV: GLOSSAIRE

Les **approches écosystémiques** sont des stratégies et des mesures qui utilisent les nombreux services qu'offre la nature (= solutions fondées sur la nature), par exemple, pour l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation de ses effets. Elles font partie de l'infrastructure verte, puisqu'elles utilisent la biodiversité et les services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale afin d'aider les populations à s'adapter au changement climatique ou à en atténuer les effets négatifs – par la conservation des stocks de carbone et la réduction des émissions découlant de la dégradation et de la perte d'écosystème ou l'augmentation des stocks de carbone, augmentant ainsi la résilience et réduisant la vulnérabilité. L'infrastructure verte ajoute à ces approches des éléments d'aménagement du territoire polyvalents².

La **biodiversité** est la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. Relier la biodiversité au fonctionnement des écosystèmes implique de localiser les écosystèmes dans un espace à plusieurs variables, défini par des dimensions qui décrivent différentes manières de relier des organismes entre eux. Ces dimensions sont notamment la diversité taxonomique (ou des espèces), la diversité phylogénétique (évolutionnaire), la diversité fonctionnelle (variation dans le niveau d'expression des différents traits fonctionnels), la diversité d'interaction [caractéristiques du réseau (alimentaire) de liens défini par les interactions biotiques] et la diversité paysagère (le nombre, l'abondance relative et la distribution de différents types d'habitats au sein d'un paysage).

Le **capital naturel** est l'extension aux produits et services environnementaux de la notion économique de capital (moyens de fabrication usinés). Le capital naturel est la réserve d'écosystèmes naturels qui génère un flux de biens ou de services écosystémiques de valeur pour l'avenir.

La **connectivité** présente deux volets: structurel et fonctionnel. Elle exprime la manière dont les paysages sont configurés, permettant aux espèces de se déplacer. La connectivité structurelle, ou continuité des habitats, se mesure en analysant la structure paysagère, indépendamment des attributs des organismes. Cette définition est souvent utilisée dans le contexte de l'écologie de métapopulation. La connectivité fonctionnelle est la réponse des organismes aux éléments paysagers autres que leurs habitats (c.-à-d. la matrice non-habitat). Cette définition est souvent utilisée dans le contexte de l'écologie paysagère. Un haut niveau de connectivité est généralement lié à une faible fragmentation.

Un **écosystème** est un complexe dynamique de communautés animales, végétales et de micro-organismes et de leur environnement non vivant interagissant comme une unité fonctionnelle. Pour des raisons pratiques, il importe de définir les dimensions spatiales de l'écosystème concerné. Les écosystèmes sont souvent groupés en unités qui ont des caractéristiques biotiques et abiotiques spécifiques similaires.

Un **habitat** est l'endroit ou le type de site où l'on rencontre naturellement un organisme ou une population.

Natura 2000 est l'élément central de la politique de l'Union en matière de nature et de biodiversité. Il s'agit d'un réseau à l'échelle européenne de zones de protection de la nature institué au titre de la directive «Habitats» (1992), intégrant des zones désignées par la directive «Oiseaux» (1979). Le réseau vise à garantir la survie à long terme des espèces et des habitats les plus menacés et les plus précieux d'Europe. Il ne s'agit pas d'un réseau de strictes réserves naturelles dont est exclue toute activité humaine. Même si le réseau englobe évidemment des réserves naturelles, la plupart des terres resteront probablement propriétés privées et l'accent sera placé sur la garantie que la gestion future sera durable du point de vue tant écologique qu'économique. Le réseau répond également à une obligation de l'Union aux termes de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.

Les **réseaux écologiques** sont une représentation des interactions biotiques d'un écosystème, où les espèces sont liées par des interactions par paires. Ces dernières peuvent être trophiques ou symbiotiques. Elles englobent des zones couvertes par un large éventail de mesures de conservation, allant d'un seul écoduc à des réseaux intercontinentaux reliés entre eux de zones protégées et non

²

<http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#assess> (en anglais).

protégées. Ils visent généralement à maintenir le fonctionnement d'écosystèmes en vue de faciliter la conservation d'espèces et d'habitats et de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles afin de réduire les impacts des activités humaines sur la biodiversité et/ou d'augmenter la valeur des paysages gérés en termes de biodiversité. Ils devraient être cohérents et résilients pour fonctionner au sein de l'infrastructure verte, qui englobe des réseaux écologiques mais qui va au-delà en raison de la fonction polyvalente qui s'ajoute à celle de conservation de la biodiversité pour laquelle les réseaux écologiques sont conçus, et en raison de l'inclusion d'éléments urbains qui ne font pas partie des réseaux écologiques. Chaque élément d'infrastructure verte doit jouer un rôle dans le réseau, ce qui ne signifie pas qu'ils soient tous physiquement reliés l'un à l'autre.

La **résilience** décrit la capacité d'un écosystème à revenir à son état originel après avoir été perturbé.

Les **services écosystémiques** sont les avantages qu'apportent les écosystèmes aux populations, ou leurs contributions directes et indirectes au bien-être humain. Il s'agit notamment de services d'approvisionnement, par exemple en nourriture et en eau, de services de régulation, par exemple la lutte contre les inondations et des maladies, de services culturels comme des avantages spirituels, culturels et en matière de loisirs. Étant donné que les populations n'utilisent pas directement les services connexes tels que la détermination du cycle de nutriments, elles n'en retirent pas d'avantages et, au sens strict, ces derniers ne peuvent pas être inclus dans les services écosystémiques.

Références:

Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005) <http://www.unep.org/maweb/fr/index.aspx>

Glossaire du groupe de travail du MAES <http://biodiversity.europa.eu/ecosystem-assessments/european-level> (en anglais)

Série technique de la CBD n° 23 <http://www.cbd.int/ts/> (en anglais)

Glossaire du rapport technique n° 4/2009 de l'AEE sur le programme SEBI <http://www.eea.europa.eu/highlights/publications/progress-towards-the-european-2010-biodiversity-target/> (en anglais)

Groupe ad hoc sur la biodiversité et le changement climatique http://ec.europa.eu/environment/nature/climatechange/index_en.htm (en anglais)

Wikipédia <http://fr.wikipedia.org/>

9. PARTIE V: EXEMPLES D'INFRASTRUCTURE VERTE DANS TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

Tableau 5: exemples d'infrastructure verte dans chaque État membre. Plus de 120 exemples ont été évalués dans les études suivantes: <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#assess>, <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#design>, <http://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/studies.htm#implementation> (en anglais). La dernière étude souligne qu'un peu plus de la moitié (52) des 100 initiatives d'infrastructure verte analysées étaient des initiatives nationales, la plupart des autres étaient régionales et locales et environ 10 pour cent (9) étaient des initiatives transfrontières. Si la plupart des initiatives d'infrastructure verte dans les États membres étaient dirigées par le gouvernement, 15 l'étaient par d'autres types d'organisations, essentiellement des ONG environnementales, des entreprises et des instituts de recherche. Elles concernaient, pour la plupart, des réseaux écologiques (35) puis, par ordre d'importance, la gestion de l'eau douce et des zones humides (15), l'utilisation multifonctionnelle des zones côtières (11), l'infrastructure verte urbaine (10), l'utilisation multifonctionnelle des forêts (6), la cartographie de l'infrastructure verte (6), l'atténuation de l'infrastructure grise (4), l'utilisation multifonctionnelle des terres agricoles (3) et d'autres sujets, la plupart étant liés à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets (8).

| ÉM | Initiative | Principale fonction de l'infrastructure verte | Principaux éléments de l'infrastructure verte | Historique et objectifs |
|----|---------------------------|---|--|---|
| AT | Charte de l'eau de Vienne | Gestion de l'eau | Utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Vienne tire presque toute son eau potable de sources de montagne situées dans les hautes régions alpines de Basse-Autriche – Styrie. En 1965, tout le massif de Rax-Schneeberg-Schneealpen a été classé zone protégée de captage des eaux contenant la première canalisation d'eau de source de montagne de Vienne. En 1988, Pfannbauern a été ajoutée au réseau comme deuxième source. Depuis cet ajout, dans des conditions normales, ces zones sont en mesure d'approvisionner toute la ville de Vienne en eau de source alpine fraîche. Lorsque la demande d'eau est élevée, le bassin hydrographique de Lobau fournit de l'eau supplémentaire.</p> <p>Les principes énumérés ci-dessus signifient que le sol des forêts est utilisé de manière judicieuse pour collecter et filtrer l'eau. D'autres fonctions, comme la production de bois d'œuvre, la chasse, l'agriculture et le tourisme sont subordonnées à cet objectif. La ville de Vienne soutient donc la gestion des forêts naturelles dans les zones concernées afin de garantir la conservation de forêts saines qui offrent un habitat à un éventail d'espèces animales et végétales.</p> <p>L'état optimal du sol dépend de sa capacité à absorber, retenir et filtrer l'eau. Les aspects les plus importants de la structure des forêts sont la stabilité et la résilience, qu'offre une forêt mixte, structurée aux peuplements d'âge inégal. Cela signifie qu'il n'y a pas de défrichage, mais uniquement des interventions à petite échelle, que la régénération naturelle est encouragée et que des espèces d'arbres autochtones sont utilisées. Les espèces d'arbres rares et à valeur écologique sont également favorisées.</p> |

| | | | | |
|----|--|------------------------------|---|--|
| BE | Sigmaplan | Lutte contre les inondations | Utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>L'estuaire de l'Escaut a connu par le passé des dégâts importants liés aux inondations, ce qui a donné lieu au Sigmaplan flamand au début des années 80, en vue de protéger l'estuaire contre les inondations dues aux marées. En général, on considère que les risques d'inondation augmenteront fortement au cours du XXI^e siècle, en raison de la hausse du niveau de la mer et les développements économiques. C'est la raison principale pour laquelle le gouvernement flamand a demandé l'actualisation du Sigmaplan afin de réexaminer sa nécessité, en tenant compte de plusieurs éléments. En plus des objectifs de sécurité, la conservation de la nature et le transport maritime sont des fonctions importantes de l'estuaire qui doivent être combinées.</p> <p>Les autorités chargées de la mobilité, des voies d'eau, des forêts et de la conservation de la nature exécutent le plan de 2000 à 2030. Celui-ci consiste à associer des zones de rétention naturelle de l'eau et des digues plus élevées. Le Sigmaplan est une série de projets portant sur 200 km de cours d'eau, notamment des zones de lutte contre les inondations avec marée réduite contrôlée et des zones de lutte contre les inondations combinant une affectation des terres à des fins agricoles et de loisirs des projets de restauration de vallées humides, des zones humides et des prairies à oiseaux ainsi que des vasières intertidales et des marécages.</p> |
| BG | Projet de réduction de la pollution et de restauration des zones humides | Gestion de l'eau | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Ce projet a été mis au point pour montrer comment des activités de développement rural respectueuses de l'environnement peuvent améliorer les moyens d'existence. Il se concentre sur le lien entre la pauvreté et la qualité de l'environnement. Comme l'indique le document officiel d'évaluation (ministère de l'environnement et de l'eau, 2002): «la région le long des rives du Danube est l'une des régions les plus pauvres de Bulgarie, principalement en raison de la baisse de productivité économique du Danube, où les prises de pêche sont dix fois moins élevées qu'à la fin des années 60, ce qui affecte fortement les moyens d'existence et les revenus des populations rurales. L'une des causes sous-jacentes de cette baisse est la destruction des zones humides riveraines nécessaires à la reproduction des poissons. Partant, lier la restauration des zones humides à l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région contribuera à augmenter le bien-être de la population locale en lui permettant d'augmenter ses débouchés économiques en matière de pêche, d'agriculture, d'écotourisme et en permettant aux communautés en aval de jouir d'un approvisionnement en eau plus propre».</p> |
| CY | Programme d'aménagement côtier | Protection des côtes | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Le programme d'aménagement côtier (PAC) a commencé en 2002 à Chypre et les travaux du projet ont été réalisés entre 2005 et 2007, l'accent étant placé sur la gestion de toute la côte. Le programme a été mis en œuvre conjointement par le gouvernement chypriote (service de l'environnement du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement) et le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Il regroupe les autorités nationales et locales dans des institutions de certaines zones côtières pour une gestion intégrée et plus systématique des zones côtières et maritimes. Le PAC prévoit l'utilisation d'outils tels que le système d'information géographique (SIG), l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE), l'évaluation environnementale stratégique (EES) et l'analyse économique (AE) afin de contribuer à la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau et les sols, et des activités économiques comme le tourisme, le développement urbain, l'aquaculture et la gestion des déchets. Le principal objectif du PAC chypriote est de mettre au point une stratégie de gestion intégrée des zones côtières. L'accent est essentiellement mis sur les lacunes de l'actuel cadre politique de gestion et d'aménagement des zones côtières, en particulier en vue d'intégrer les questions environnementales au processus de développement.</p> <p>Les objectifs spécifiques du PAC chypriote consistent à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'intégration des politiques de conservation et de développement durable des ressources côtières; - accroître la collaboration entre les départements/ministères compétents des processus décisionnels et de mise en œuvre; - augmenter la sensibilisation du public à la portée et à l'importance de la gestion des zones côtières; - harmoniser les visions de développement nationales ou locales et rapprocher les politiques d'aménagement et les aspirations de développement économique des communautés locales. |

| | | | | |
|----|---|---------------------------------|---|---|
| CZ | Système territorial de stabilité écologique | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels | <p>L'initiative STSE a officiellement débuté en juin 1992, même si les plans et discussions remontent aux années 70. Le concept figure dans la législation environnementale nationale. Il s'agit d'une base obligatoire pour l'affectation des sols et l'aménagement du territoire, les plans de gestion des forêts, les documents de gestion de l'eau et d'autres documents concernant la protection et la restauration du paysage. Le système a été mis au point pour représenter un réseau de segments d'importance écologique du paysage, efficacement distribués sur la base de critères fonctionnels et spatiaux, couvrant des conditions biotiques et hydrologiques des sols et du relief. À l'origine, un vaste réseau de 50 000 zones noyaux et de 85 000 corridors était prévu et devait être cartographié de manière centralisée. Les zones noyaux peuvent également être représentées par des zones protégées à l'échelle nationale et des zones Natura 2000, si elles chevauchent le système STSE prévu. En janvier 2010, on estimait à moins de 200 le nombre d'éléments mis en œuvre, dans les zones noyaux et les corridors. Des travaux sont en cours pour adapter le système aux conditions actuelles et futures.</p> <p>L'initiative vise essentiellement à renforcer la stabilité écologique du paysage par la conservation ou la restauration d'écosystèmes et leur interconnexion mutuelle. Elle cherche en particulier à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintenir et restaurer le patrimoine naturel national; - renforcer la résilience des écosystèmes dans des paysages dégradés et maintenir les zones intactes; - générer des effets positifs pour les parties dégradées voisines du paysage. |
| DE | Ceinture verte allemande | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels, éléments de connectivité artificiels | <p>La ceinture verte de l'ancien Rideau de fer est un réseau écologique long de 1 393 km qui traverse l'Allemagne. Elle couvre une superficie de 17 656 hectares. Huit pays européens ont signé un accord pour former la ceinture verte européenne, qui s'étend de la mer de Barents à la mer Noire, et dont fait partie la ceinture verte allemande. Elle relie plusieurs zones protégées et vise à améliorer la valeur écologique de ces dernières en développant ces liaisons et en constituant un réseau de parties prenantes. Elle relie des parcs nationaux, des parcs naturels, des réserves de biosphère et des zones transfrontières protégées (70 % au total) et non protégées (30 %) qui longent les frontières ou les traversent. Elle soutient des initiatives de développement régional fondées sur la conservation de la nature. Elle est également appelée «réseau transrégional d'habitats à grande échelle de grande importance écologique». Les zones qui composaient autrefois le Rideau de fer et le couloir de la mort forment à présent la base du réseau allemand de biotope. Près de 15 % de ces zones sont dégradées.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver la biodiversité et le patrimoine naturel unique – avant tout en harmonisant les méthodes de gestion des deux côtés de la frontière; - préserver le patrimoine naturel national; - conserver un mémorial à l'histoire récente de l'Allemagne; - créer une sorte particulière de musée en plein air, une section transversale de presque tous les types possibles de paysages allemands; - créer une ligne qui ne divise plus mais relie les anciens et les nouveaux Länder allemands, un monument vivant à la réunification allemande. <p>Le lancement d'un appel public à l'achat de certificats d'actions vertes a été un élément intéressant de cette initiative. Toute personne qui fait un don supérieur à 65 euros devient actionnaire symbolique de la ceinture verte et reçoit un certificat qui en atteste. Les recettes des ventes de certificats sont utilisées pour acheter des terrains le long de l'ancienne frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est, pour financer les activités de relations publiques et des groupes de pression et pour soutenir des projets de mise en œuvre.</p> |

| | | | | |
|----|---|-------------------------------------|---|--|
| DK | Stratégie danoise pour l'adaptation à un climat en mutation | Adaptation au changement climatique | Éléments de connectivité artificiels, éléments de connectivité naturels | <p>En 2008, le Danemark a mis en place une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique qui tient également compte des mesures d'adaptation en matière de biodiversité. La stratégie vise à garantir qu'à l'avenir, le changement climatique soit pris en considération et intégré dans la planification et le développement de la manière la plus appropriée. Elle contient plusieurs orientations permettant aux autorités, aux entreprises et aux citoyens de réagir rapidement et de manière anonyme aux problèmes que posera le changement climatique à la société danoise. Elle constate que plusieurs activités sont déjà en cours pour garantir que la nature reste saine et robuste dans des conditions climatiques modifiées, par exemple des activités visant à prévenir la fragmentation de la nature ainsi qu'à éloigner et combattre les espèces invasives.</p> <p>Selon la stratégie, les municipalités auront besoin d'informations et d'orientations sur les corridors verts à des fins de planification, et les autorités et le public auront besoin d'informations sur les espèces invasives. Elle indique que des analyses économiques seront nécessaires dans plusieurs domaines, notamment sur 1) les coûts et avantages de la promotion de l'adaptation au changement climatique de la nature elle-même, par la planification et la régulation, ce qui entraînera une baisse de la fragmentation, garantira des corridors de croissance et réduira le nombre de facteurs de stress existants; 2) une adaptation au changement climatique qui soit neutre pour l'environnement et la nature dans des secteurs importants pour la nature, par exemple, l'agriculture, la foresterie et la gestion des zones côtières; 3) la détermination du prix de plusieurs produits et services que la nature fournit et qui n'ont pas de valeur de marché directe, par exemple, la dilution de la pollution atmosphérique, le traitement de l'eau, la préservation des sols, ainsi que des modèles pour le calcul des coûts et avantages socio-économiques de la gestion de la nature. Les mesures prévues englobent la conversion de vallées fluviales choisies en zones humides naturelles, la réduction de la raréfaction de l'oxygène dans les eaux marines ou la lutte contre la fragmentation des habitats.</p> |
|----|---|-------------------------------------|---|--|

| | | | | |
|----|----------------------|---------------------------------|--|--|
| EE | Réseau vert estonien | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques, zones vertes urbaines et périurbaines, éléments de connectivité naturels | <p>Depuis les années 70, le pays a adopté une approche multifonctionnelle des réseaux écologiques. Au début des années 90, des experts en planification ont lancé l'initiative du réseau et, en 1995, une législation sur les réseaux écologiques a été adoptée dans le cadre de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le plan d'aménagement du territoire national à long terme, Estonie 2010, a établi les principes de base du réseau écologique estonien par l'identification de corridors et de 12 zones noyaux d'importance internationale. La première carte indicative a été produite en 1983, et la deuxième phase de l'aménagement du territoire national (planification thématique) a débuté en 1999. Elle vise à définir les conditions environnementales pour l'affectation des terres et l'aménagement de site. Cette phase visait essentiellement à concevoir le réseau vert qui garantirait ses utilisations naturelle, environnementale et socio-économique pour la région. Le concept de réseaux écologiques en Estonie est principalement intégré dans le système d'aménagement du territoire et est mis en œuvre via d'autres secteurs tels que la conservation de la nature, la foresterie, la gestion de l'eau et autres. Au niveau national, le réseau vert est un élément essentiel de l'aménagement du territoire.</p> <p>Il est prévu que le réseau vert couvre au total 55 % de l'ensemble du territoire estonien, dans 12 zones noyaux comparativement compactes. Cette superficie est suffisamment grande pour remplir la fonction compensatoire à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle européenne. Le système d'aménagement du territoire s'organise essentiellement autour d'unités administratives estoniennes de base (pays – plan national > régional – plans régionaux > municipalités – plans généraux). Le réseau vert est, à des degrés divers, pris en considération aux trois niveaux de la planification.</p> <p>Les principaux objectifs sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - achever en termes fonctionnels le réseau de zones protégées, en reliant ces dernières dans un système global pourvu de zones naturelles; - protéger les habitats naturels de valeur et préserver les routes migratoires des animaux sauvages, et protéger et préserver les paysages de valeur; - favoriser la conservation de la nature en dehors des zones protégées. <p>Les objectifs multifonctionnels supplémentaires sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer la structure spatiale des zones naturelles de la manière la plus raisonnable possible, en tenant compte des aspects écologiques, économiques, sociaux et de protection de l'environnement; - atténuer, compenser et prévenir l'impact anthropogénique sur la nature, contribuer à la stratégie de développement durable; - offrir la possibilité d'une gestion, de styles de vie et de loisirs respectueux de l'environnement, en garantissant l'accessibilité spatiale aux zones naturelles; - réduire au minimum les conflits d'intérêts futurs impliquant différents secteurs (foresterie, agriculture, transport, loisirs) par l'aménagement du territoire; - orienter l'affectation des terres et l'aménagement de site; - préserver la capacité naturelle d'autorégulation de l'environnement; - soutenir la coopération internationale et transfrontière. |
|----|----------------------|---------------------------------|--|--|

| | | | | |
|----|---|---------------------------------------|--|--|
| EL | Programme opérationnel «Environnement et développement durable» pour la période 2007-2013 | Fourniture de services écosystémiques | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Le programme opérationnel «Environnement et développement durable» gère les fonds structurels européens et autres fonds alloués à la Grèce pour la période 2007-2013. Le plan qui détaille la conception du programme part du principe que la Grèce est en retard par rapport à d'autres économies européennes en termes d'industrialisation et qu'elle peut donc associer croissance économique et développement durable. L'objectif stratégique général de cette initiative politique est de protéger et de gérer durablement l'environnement afin qu'il serve de tremplin à la protection de la santé publique et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, et de facteur de base pour favoriser la compétitivité économique par la gestion durable des éléments environnementaux, des ressources naturelles et des centres urbains (sols, eau, atmosphère, nature), par l'amélioration des capacités des pouvoirs publics à concevoir et mettre en œuvre la politique environnementale et par l'amélioration de la réponse de la société et des citoyens en matière de protection de l'environnement.</p> |
| ES | Vers une infrastructure verte urbaine à Vitoria-Gasteiz | Fourniture de services écosystémiques | Utilisation durable/zones de services écosystémiques, zones vertes urbaines et périurbaines, éléments de connectivité naturels, éléments de connectivité artificiels | <p>Vitoria-Gasteiz, capitale du Pays basque au nord de l'Espagne, a remporté le prix de la Capitale verte de l'Europe en 2012. Il s'agit de l'une des villes européennes dotées de la plus grande surface verte par habitant (env. 45 m²/personne) – l'ensemble de la population vivant à moins de 300 m d'un espace vert ouvert. Depuis plus de 30 ans maintenant, la ville a investi dans sa ceinture verte qui couvre une superficie de 613 hectares (bientôt 950 hectares), dans un changement de mobilité réussi, dans un vaste réseau de parcs et de promenades et dans des systèmes de gestion durable de l'eau. La ceinture verte semi-naturelle est en cours de construction depuis le début des années 90, avec de nombreux travaux et d'importants investissements pour remettre en état des zones dégradées telles que les gravières et les zones humides drainées. Elle relie la ville à la campagne – deux de ses zones humides suburbaines restaurées ont été reconnues pour leur importante valeur naturelle et bénéficient d'une protection internationale. Il y a également des zones de rétention et de purification efficaces de l'eau, des parcs et des centres d'accueil des visiteurs, ce qui réduit au minimum l'écoulement de l'eau de la rivière dans le réseau de traitement des égouts qui, sans cela, aurait dû être rénové et agrandi.</p> <p>En dehors de ses fonctions purement esthétiques et de ses fonctions de loisirs au profit de la population, la ceinture verte de la ville joue un rôle fondamental dans le refroidissement du climat urbain en été et dans l'amélioration du confort, la réduction de la pollution, la capture du carbone, l'augmentation de la capacité d'infiltration du sol et, partant, l'amélioration de la biocapacité urbaine. Les projets de parcs d'activités transformeront les espaces dégradés en nouvelles zones urbaines mixtes et les cours d'eau dans la ville ont été rouverts. De nouveaux ponts verts seront construits pour relier les zones résidentielles à la campagne. Tout cela est possible grâce à l'engagement à long terme et à l'aménagement strict du territoire par les citoyens et les pouvoirs locaux. À l'heure actuelle, avec la crise économique et la lutte contre le taux élevé de chômage en Espagne, Vitoria-Gasteiz investit lourdement dans l'éducation et les emplois verts, liés à la technologie et l'innovation, ou par des programmes visant à améliorer l'environnement naturel et à restaurer la biodiversité.</p> |
| FR | Trame verte et bleue | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, zones de restauration, éléments de connectivité naturels | <p>La trame verte et bleue est un outil essentiel d'aménagement du territoire national. Elle vise essentiellement à mettre un terme au déclin de la biodiversité par la conservation et la restauration des continuités écologiques, pour garantir la fourniture de services écosystémiques. La trame verte et bleue est gérée au niveau local par l'État en collaboration avec les pouvoirs locaux (essentiellement les régions) et en consultation avec d'autres parties prenantes locales, sur une base contractuelle, dans un cadre cohérent fixé par l'État. Le représentant du gouvernement central dans la région (préfet de région) établit le plan final après consultation du conseil régional (parlement). L'objectif général est de garantir que la préservation de la biodiversité soit prise en considération dans les décisions d'aménagement, en particulier les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU).</p> <p>Au niveau national, un document-cadre intitulé «Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques» a été rédigé et actualisé par les autorités compétentes. Ces dernières ont également mis en place un comité de la trame verte et bleue dont les membres sont des représentants des pouvoirs locaux, des acteurs économiques, des parcs nationaux et des ONG environnementales. Au niveau régional, un document-cadre intitulé «Schéma régional de cohérence écologique», qui tient compte du cadre national, a été produit. Le cadre régional, qui englobe une identification des zones et une cartographie et d'autres informations sur les mesures prévues, est envoyé aux pouvoirs locaux afin que ces derniers en tiennent compte. Les schémas régionaux doivent être pris en considération dans les outils d'aménagement local.</p> |

| | | | | |
|----|--|---------------------------------------|---|--|
| HU | Programme agro-environnemental national hongrois | Fourniture de services écosystémiques | Utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Ce programme vise à protéger la biodiversité au sein des terres agricoles, qui occupent 83 % de la Hongrie. Lancé en 2002, il apporte une aide financière aux agriculteurs qui utilisent volontairement des systèmes agricoles agro-environnementaux. Ces derniers sont particulièrement encouragés pour des zones écologiquement sensibles, définies comme «toute région de culture extensive, qui sert à conserver des méthodes de culture respectueuses de la nature et, partant, à protéger les habitats naturels et à préserver la biodiversité, le patrimoine paysager et le patrimoine historique et culturel». Certaines mesures agro-environnementales visent des espèces particulières, comme la grande outarde et le râle des genêts. Le programme concernait 2 160 agriculteurs et 121 614 hectares de zones écologiquement sensibles en 2011.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - planifier à l'échelle de l'exploitation agricole les prescriptions en matière d'affectation des sols avec l'aide d'un système de conseil, et tenir compte des spécificités de l'environnement local lors de la définition des exigences de gestion; - renforcer le lien entre les exigences de gestion et les besoins écologiques des espèces ciblées; - améliorer les activités de suivi pour évaluer les avantages naturels et environnementaux des paiements; - harmoniser le programme général avec le réseau Natura 2000. |
| IE | Zones humides construites intégrées | Fourniture de services écosystémiques | Zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Le concept et le terme de zone humide intégrée (<i>Integrated Constructed Wetland – ICW</i>) ont été créés dans les années 80 et 90 par le ministère irlandais de l'environnement, du patrimoine et des collectivités locales. L'initiative qui en a résulté a été poursuivie par le NPWS (Irish National Parks and Wildlife Service). Le concept a été mis au point à partir des travaux réalisés à la fin des années 80 et au début des années 90 dans le bassin hydrographique de 25 km² de Dunhill-Annestown, dans le comté de Waterford, en vue de mieux gérer les ressources naturelles pour la communauté rurale. À la suite de cette initiative, de nombreux exemples de zones humides intégrées ont été construits et ont permis de mettre le concept en pratique. Le gouvernement national a également pu élaborer des orientations formelles. Le concept vise à créer des «infrastructures écologiques qui soient largement autonomes, dotées d'une conception biologique propre et cohérentes sur les plans économique et social». Le but est que ces infrastructures contribuent également à fournir un habitat supplémentaire aux espèces associées aux zones humides autrefois omniprésentes en Irlande. Les zones humides intégrées promues par l'initiative reproduisent notamment en grande partie la structure et les processus que l'on retrouve dans les zones humides dominées par une végétation émergente, des eaux peu profondes et des sols riches en nutriments.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contenir et traiter les affluents dans des zones à végétation émergente; - intégrer de manière esthétique la structure de zone humide dans le paysage local pour améliorer la valeur accessoire du site; - améliorer la diversité des habitats et la gestion de la nature; - défendre les avantages de la restauration de certains services environnementaux essentiels des zones humides ainsi que les habitats disparus qui leur sont associés. |

| | | | | |
|----|--|---|--|---|
| IT | Ceinture urbaine verte de Mirandola | Atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets | Utilisation durable/zones de services écosystémiques, zones vertes urbaines et périurbaines | Le plan énergétique local de la municipalité de Mirandola, dans la région d'Émilie-Romagne, vise à réduire fortement la consommation d'énergie et à contribuer à atténuer le changement climatique (baisse de 20 % de la consommation d'énergie d'ici à 2020). L'une des mesures consiste en la création d'une ceinture verte autour de la ville afin d'apporter de l'ombre et de l'air frais en été et de stocker le CO2. Cela est réalisé grâce à un «transfert de droits de développement», par lequel les promoteurs peuvent augmenter la taille de leurs bâtiments s'ils allouent une grande partie de leur terrain à un espace vert. Les espaces verts individuels forment une ceinture verte continue. Des normes de développement flexibles et négociables encouragent les promoteurs à participer à l'urbanisme et réduisent le délai d'obtention de permis d'urbanisme. L'initiative a débuté en 2001 et les premières zones boisées ont été plantées en 2003. La mesure connexe « <i>Una città nel bosco</i> » («Une ville dans les bois») vise à créer une zone boisée publique d'environ 1,3 million de m ² liée à des programmes de construction résidentielle à faible intensité énergétique. Il s'agirait d'inclure environ 440 000 m ² de forêt le long de la future autoroute cispadane. |
| LT | Développement d'un réseau écologique pilote dans le sud de la Lituanie | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, zones de restauration, éléments de connectivité naturels, éléments de connectivité artificiels | Le projet couvre la période 2010-2014 et prévoit trois activités principales: protéger les espèces ciblées, mettre en place le réseau écologique et sensibiliser la communauté locale. Les espèces ciblées par le projet sont des reptiles et des amphibiens concernés par la directive «Habitats» et plusieurs espèces d'oiseaux et d'invertébrés qui ont besoin de petites étendues d'eau stagnante, de petites prairies ou de flancs sableux à ciel ouvert. L'actuel système de zones protégées dans le sud de la Lituanie ne préserve pas suffisamment ces espèces ciblées et ne permet pas la migration entre les habitats les plus importants au niveau bioécologique. Le projet vise à créer des corridors écologiques dans le sud de la Lituanie qui garantiraient un bon état de conservation des espèces et augmenteraient la valeur écologique de la région. Une autre activité du projet consiste à distinguer les critères de sélection scientifiques et juridiques pour la mise en place d'un réseau écologique. Ces critères seront mis au point pour protéger la biodiversité en général. Ils devraient couvrir l'ensemble du territoire lituanien. Ces activités seront coordonnées avec celles des communautés locales et les avantages de ces actions pour la nature et les populations seront expliqués. La sensibilisation aux questions environnementales de la communauté locale sera assurée au moyen de matériel pédagogique, d'événements, d'articles dans les journaux locaux et nationaux, de la page web du projet et d'un sentier naturel. |
| LU | Le contrat de rivière Haute-Sûre | Gestion de l'eau | Utilisation durable/zones de services écosystémiques | Le contrat de rivière Haute-Sûre est un projet transfrontière, mis en œuvre avec l'aide de l'Union européenne, du Luxembourg, de la Wallonie (Belgique) et de la Lorraine (France). Il vise à concevoir une série de mesures ayant pour but de mieux protéger et gérer les ressources en eau. Il repose sur la participation du grand public et la consultation de tous les secteurs pour une gestion durable et raisonnable de l'eau. Il cherche à combiner des mesures liées à l'amélioration de la qualité de l'eau, de la biodiversité, de la qualité structurelle et des loisirs aquatiques. Ce programme pluriannuel vise à restaurer, protéger et valoriser la vallée de la Haute-Sûre et ses rivières. La coopération, le dialogue et le consensus sont des éléments clés du projet, dans lequel la participation volontaire des parties prenantes joue un rôle crucial. Il cherche également à améliorer la coopération entre villes et la coordination entre différents projets dans la région. Enfin, il s'agit d'une plate-forme de promotion du patrimoine culturel et paysager et de sensibilisation de tous les citoyens de la vallée, qui permet de les informer et d'échanger les expériences. |

| | | | | |
|----|---|---------------------------------|--|---|
| LV | Protection et gestion des habitats côtiers | Protection des côtes | Utilisation durable/zones de services écosystémiques | <p>Jusqu'à il y a peu, la côte lettone ne subissait pas d'importants effets négatifs causés par les activités humaines. C'est pourquoi elle possède aujourd'hui un éventail impressionnant de types d'habitats – dunes grises, blanches et boisées, lagons côtiers, prairies côtières baltiques boréales et bas-marais calcaires. – Cependant, elle est soumise à une pression humaine croissante, le nombre de touristes augmentant chaque année. Pour garantir la conservation, la restauration et la gestion durable des habitats côtiers et des espèces d'importance européenne, le projet (2001-2006) se concentre sur les grands objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartographier et évaluer les habitats côtiers d'importance européenne dans toute la ceinture de protection côtière; - planifier les mesures appropriées de protection et de gestion dans les zones naturelles protégées pour lesquelles il n'existe pas de plan de conservation de la nature; - mettre en œuvre des mesures de gestion dans les zones côtières dans lesquelles le niveau d'activité des visiteurs est élevé et croissant; - restaurer et maintenir les prairies côtières et les dunes grises dans les zones où une protection immédiate est nécessaire (abattage d'arbres et de buissons, fauchage, pâturage); éliminer les espèces végétales non indigènes agressives (dans certaines zones où elles s'étendent rapidement et détruisent la flore indigène); - préparer et diffuser des informations sur le projet côtier et sur les habitats côtiers d'importance européenne menacés et leur protection. |
| MT | Protection des corridors écologiques – murs en moellons | Conservation de la biodiversité | Éléments de connectivité artificiels | <p>Les murs en moellons, que l'on trouve partout à Malte, servent à délimiter les terrains des différentes exploitations agricoles. Ils permettent également de drainer l'excès d'eau de pluie des champs, profitant à la production agricole et réduisant au minimum l'érosion des sols. Ils constituent un important corridor écologique et un refuge pour plusieurs espèces menacées de la faune terrestre. Construits à l'origine en pierre calcaire locale, ces éléments architecturaux créent un paysage très distinctif qui assure la continuité du tissu et des éléments historiques de nombreux villages et autres centres urbains. Au fil des siècles, la culture en terrasses et la construction de murs de contention secs en moellons ont permis l'extension des activités agricoles le long de pentes raides qui auraient sinon été considérées comme de faible rendement. De construction traditionnelle, les murs en moellons bien entretenus sont également importants car ils hébergent de nombreuses espèces animales et végétales et servent de structures de conservation des sols.</p> <p>Pour préserver et entretenir ces structures, le gouvernement maltais a adopté des règlements afin de les reconnaître et les protéger, compte tenu de leur importance environnementale, historique et architecturale, de leur rôle dans l'habitat de la faune et la flore et de leur importance vitale pour la conservation des sols et de l'eau. Ces règlements interdisent la modification non autorisée de ces murs par des activités humaines interdites et jettent la base pour des actions de remédiation. Le financement de la restauration des murs en moellons en terrasses a été prévu dans le cadre des programmes de développement rural pour les périodes 2004-2006 et 2007-2013.</p> |
| NL | Programme Place à la rivière | Lutte contre les inondations | Éléments de connectivité naturels | <p>Le programme «<i>Ruimte voor de Rivier</i>» («Place à la rivière») entreprend un éventail d'actions visant à augmenter la capacité de transport des principales rivières qui traversent les Pays-Bas, en vue de renforcer la sécurité des 4 millions d'habitants. Le programme couvre la période 2006-2015 (avec un budget de 2,2 milliards d'EUR) et a comme objectif secondaire d'améliorer la valeur en termes de biodiversité des bassins hydrographiques, lorsque cela peut se combiner à des mesures de lutte contre les inondations. L'élaboration et la mise en œuvre du programme relèvent du ministère de l'infrastructure et de l'environnement, en collaboration avec les provinces, les municipalités et les compagnies des eaux compétentes. Son objectif général consiste à accroître le débit maximal sûr des rivières qui entrent aux Pays-Bas à un niveau qui se produit une fois tous les 1 250 ans. La biodiversité des bassins hydrographiques sera augmentée par la mise en œuvre de 39 projets le long des rivières. Ceux qui peuvent être qualifiés de mesures d'infrastructure verte sont notamment des projets visant à élargir ou abaisser la plaine inondable et à inonder les terres auparavant gagnées sur la mer.</p> |

| | | | | |
|----|--|---------------------------------------|---|---|
| PL | Améliorer la capacité de stockage de l'eau et prévenir les inondations et la sécheresse des écosystèmes forestiers des plaines | Fourniture de services écosystémiques | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques | Ce projet vise à arrêter ou ralentir l'écoulement d'eau de surface à proximité de petits bassins hydrographiques et à soutenir le développement du paysage naturel. Les activités englobent la construction ou la rénovation de plusieurs centaines de systèmes de stockage de l'eau dans les forêts des plaines dans tout le pays. L'un des principaux objectifs du projet consiste à soutenir des méthodes écologiquement rationnelles de rétention de l'eau. Améliorer le bilan hydrologique renforcera la biodiversité dans les écosystèmes forestiers et atténuera les événements d'inondation et de sécheresse. Une plus grande production de bois d'œuvre de biomasse, une meilleure maîtrise des incendies, la séquestration de CO ₂ et une meilleure qualité de l'eau pour les communautés voisines figurent parmi les autres avantages. Le projet peut devenir le premier effort à grande échelle en Europe en vue de développer la rétention d'eau à petite échelle dans les forêts. Financé par les fonds de cohésion, il profitera à 178 districts forestiers. La mise en œuvre coûtera environ 50 millions d'EUR pour la période 2007-2014. |
| PT | Réserve écologique nationale | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels | <p>Une réserve écologique nationale (REN) est une structure biophysique qui regroupe toutes les zones, par valeur ou sensibilité écologique ou exposition et sensibilité aux dangers naturels, qui devraient bénéficier d'une protection spéciale. Elle définit un réseau de zones de conservation, englobant des zones côtières et riveraines, des zones de recharge des aquifères et de pentes raides pour la protection contre l'érosion. Les zones reprises au titre du règlement REN doivent être identifiées dans les plans régionaux et locaux. Des comités spéciaux gèrent l'application de ce règlement et gèrent les conflits. Ils associent des pouvoirs locaux et des agences publiques centrales et régionales. Le règlement vise à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - protéger les ressources en eau et en sol et préserver les systèmes et les procédés biophysiques liés aux cycles de l'eau côtiers et terrestres, garantissant la fourniture de produits et services environnementaux essentiels au développement des activités humaines; - prévenir et réduire les effets de la dégradation de la recharge des eaux souterraines, les risques d'inondation, la sécheresse, l'érosion des sols et les mouvements massifs sur les flancs, contribuant ainsi à l'adaptation, à la connectivité et à la cohérence écologique ainsi qu'à la réalisation des priorités de l'Agenda territorial de l'Union européenne et des éléments environnementaux de la gestion transeuropéenne des risques naturels. |
| RO | Corridor vert du Bas-Danube | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques | L'accord sur le corridor vert du Bas-Danube a été signé en 2000 par les gouvernements roumain, bulgare, ukrainien et moldave. Il reconnaît la nécessité et la responsabilité partagée de protéger et de gérer de manière durable l'une des régions à la biodiversité la plus exceptionnelle du monde. Des projets de restauration ont été exécutés sous les auspices du WWF, qui se concentre sur la mise en œuvre pratique, des projets de démonstration et un travail avec les parties prenantes locales, en particulier pour promouvoir le développement local durable. Cette initiative à grande échelle vise à coordonner la conservation de la biodiversité et la gestion de l'eau entre plusieurs pays, en particulier la conservation des zones humides et la gestion des plaines inondables. Le réseau englobe des zones qui sont strictement protégées (y compris des sites Natura 2000) et des zones où des activités économiques sont possibles, séparées par des zones tampons. Les signataires se sont engagés à mettre en place le corridor composé de 773 166 hectares de zones protégées existantes plus 160 626 hectares de nouvelles zones protégées proposées (protection d'1 million d'hectares de zones protégées existantes et nouvelles) et 223 608 hectares de zones dont la restauration à des plaines inondables naturelles a été proposée. |

| | | | | |
|----|--|---------------------------------|--|--|
| SE | Stratégie de l'entreprise Sveaskog | Gestion durable des forêts | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels | <p>Sveaskog est une entreprise forestière suédoise, détenue par l'État, qui possède 15 % des zones forestières productives du pays (les forêts productives couvrent plus de la moitié de la surface totale de la Suède), ce qui en fait le plus grand propriétaire de forêts du pays. Elle vise à ouvrir la voie au développement de tous types de valeurs forestières. L'entreprise a lancé un programme en vue d'utiliser 20 % de ses terrains à des fins de protection de la biodiversité. Trois outils stratégiques ont été mis au point pour exécuter la politique de l'entreprise et atteindre ses objectifs environnementaux. Ils opèrent à différents niveaux, se renforçant et se complétant ainsi mutuellement. Des mesures supplémentaires comme la restauration d'environ 50 zones humides, l'élaboration de programmes climatiques et la prise en considération de systèmes écosystémiques, ont commencé à être mises en œuvre.</p> <p>(1) Sveaskog est en train de créer 36 «écoparc» – de grands paysages contigus ayant une valeur biologique et écologique élevée – dans toute la Suède. Leur superficie va de 1 000 à 20 000 hectares, avec une moyenne d'environ 5 000 hectares. Au total, les écoparc représentent 5 % des terres de l'entreprise, soit 175 000 hectares. Au moins la moitié des zones forestières productives sont utilisées pour la conservation de la nature, et les valeurs écologiques prédominent toujours sur les valeurs financières dans un écoparc.</p> <p>(2) Des forêts sont réservées pour la conservation de la nature (300 000 hectares de zones plus petites sont utilisés pour la conservation de la nature uniquement). Des critères comme la responsabilité internationale de certains types de forêts et la sous-représentation nationale de types spécifiques de forêts, ainsi que plusieurs critères écologiques paysagers, ont été utilisés pour choisir les forêts qui ont une valeur de conservation élevée aujourd'hui, mais également un potentiel écologique élevé de valorisation dans un avenir proche.</p> <p>(3) La nature est prise en considération dans les forêts de production (eu égard aux règlements établis dans la loi suédoise sur les forêts). Toutes les terres que détient Sveaskog sont certifiées conformes aux normes FSC en Suède. Les arbres isolés, les groupes d'arbres ou les petites surfaces de forêt sont préservés pendant l'abattage. En moyenne, 9 % de chaque patrimoine forestier seront préservés, soit 250 000 hectares.</p> |
| SI | Protection des plaines inondables de la Save | Gestion de l'eau | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels | <p>Le projet couvre la période 2007-2009. À la suite de la signature d'un accord-cadre international en décembre 2003, la Slovénie, la Croatie, la Serbie et la Bosnie-Herzégovine ont mis en place la commission pour le bassin hydrographique de la Save en juin 2005, dont la principale mission était de rédiger un plan de gestion intégrée des bassins versants répondant aux exigences de la directive-cadre sur l'eau et d'autres législations de l'UE fondées sur ledit accord-cadre. Les principaux objectifs étaient de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir la coopération transfrontière et l'accord entre les pays de la Save pour désigner et gérer un réseau écologique de zones protégées, de zones tampons et de corridors pour des types d'habitats et des espèces d'importance européenne; - protéger l'importante biodiversité mondiale et soutenir le développement rural en encourageant des pratiques d'affectation des terres durables et le tourisme rural. |
| SK | Corridor Alpes-Carpates | Conservation de la biodiversité | Éléments de connectivité naturels, éléments de connectivité artificiels | <p>Sur la base d'une initiative du parc national de Donau-Auen et du ministère fédéral autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie, en 2002, un éventail d'organisations, allant d'ONG comme le WWF ou les organisations de chasseurs aux autorités routières slovaques et autrichiennes, ont décidé de soutenir le développement de corridors verts à travers les Alpes et les Carpates, reconnaissant l'importance de mettre en œuvre des mesures qui soutiennent la migration des espèces et l'échange génétique entre ces deux régions montagneuses. Le partenariat a donné lieu à un éventail d'activités en Autriche et en Slovaquie, du développement d'un premier pont vert en Autriche à la création de paysages sauvages en Slovaquie. Cela a été suivi par un projet appelé «corridor Alpes-Carpates» (2008-2012), financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et par les autorités autrichiennes, qui incluait la recherche scientifique, la création de ponts verts et l'intégration de corridors verts dans l'aménagement du territoire ainsi que la sensibilisation. Son objectif général est de «sauvegarder la connectivité écologique entre les Alpes et les Carpates par le biais d'instruments d'intégration particulière pour l'aménagement du territoire et générer un développement durable qui tienne compte des exigences des humains et de la faune et la flore sauvages, en se concentrant sur les goullets d'étranglement écologiques».</p> |

| | | | | |
|----|---|---------------------------------------|---|---|
| SU | Programme pour la diversité biologique des forêts de la Finlande du Sud | Conservation de la biodiversité | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques, éléments de connectivité naturels | <p>Le programme pour la diversité biologique des forêts de la Finlande du Sud, à savoir le programme METSO (2008-2016), a débuté en 2008 pour mettre un terme à la perte de biodiversité forestière en améliorant le réseau finlandais de zones protégées et les méthodes forestières utilisées dans les forêts commerciales (METSO 2011). Le programme METSO vise à améliorer la conservation des forêts détenues par des particuliers et par l'État. Les mesures seront en grande partie financées par les budgets-cadres annuels alloués au ministère de l'environnement et au ministère de l'agriculture et des forêts. Des résolutions gouvernementales antérieures ont déjà garanti un financement à concurrence de 182 millions d'EUR à partir de 2012. Les activités de conservation volontaires qui seront réalisées par le biais d'accords temporaires ou permanents sont un élément important du programme. Le propriétaire de la forêt sera dédommagé pour les coûts de gestion de la nature sur le site et pour la perte de revenus. L'approche volontaire est appréciée par les propriétaires de forêts, au même titre que l'indépendance du processus décisionnel et la possibilité de conserver leurs droits de propriété dans les systèmes de conservation disponibles.</p> <p>Ils peuvent également mettre en place des réseaux de coopération dans le cadre du programme. L'objectif est de les aider à conserver les paysages forestiers plus larges, à élaborer des activités de loisir conjointes liées à la biodiversité forestière et à gérer des habitats de valeur. Un réseau de coopération peut se composer de forêts limitrophes ou de zones boisées dans différentes municipalités.</p> <p>Le programme poursuit les objectifs énumérés ci-après. Concernant l'extension du réseau de zones protégées, une superficie totale de 96 000 hectares de terrains volontairement offerts par les propriétaires fonciers sera mise en place sous forme de réserves naturelles privées ou acquises par l'État d'ici à 2016. Concernant les forêts commerciales, la superficie totale des sites où la biodiversité est préservée (par des pratiques de gestion) dans des forêts privées devrait passer de 82 000 à 173 000 hectares d'ici à 2016. Ces sites couvrent de 400 à 800 projets de gestion des habitats. Concernant les forêts détenues par l'État, des propositions devraient être faites pour étendre les zones protégées importantes pour la biodiversité à des terrains appartenant à l'État pour une superficie totale de 10 000 hectares entre 2008 et 2010, dans le cadre des processus de planification des ressources naturelles.</p> |
| UK | Vision verte et stratégie d'infrastructure verte de Cambridge | Fourniture de services écosystémiques | Zones noyaux, zones de restauration, utilisation durable/zones de services écosystémiques, zones vertes urbaines et périurbaines, éléments de connectivité naturels, éléments de connectivité artificiels | <p>Au cours des vingt prochaines années, la population de la sous-région de Cambridge (actuellement 425 000 personnes) devrait augmenter d'environ 130 000 habitants. Cette hausse peut être considérée comme une occasion d'améliorer la qualité de vie des communautés existantes. L'aménagement de quartiers d'habitation fera pression sur l'environnement (par exemple, en termes de perte, de fragmentation et de perturbation des habitats) mais offrira dans le même temps des possibilités d'améliorer l'infrastructure verte adjacente, ce qui pourrait établir un réseau stratégique d'espaces verts. Cela dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle l'infrastructure existante, y compris l'infrastructure verte, peut être améliorée pour soutenir l'échelle de croissance proposée. Partant, l'offre d'infrastructure verte a été élevée au rang de priorité centrale pour une mise en œuvre réussie de l'agenda pour la croissance. Des stratégies et des projets ultérieurs ont été présentés pour des approches orientées vers l'avenir pour les 20 à 30 prochaines années.</p> <p>Cela est renforcé par les objectifs stratégiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - connectivité des habitats – pour que la stratégie soit couronnée de succès, il est essentiel d'offrir de meilleures liaisons entre les ressources d'infrastructure verte existantes et proposées; - multifonctionnalité – dans la mesure du possible, l'espace vert dans et autour des villages devrait être multifonctionnel, adaptant soigneusement différents usages comme l'agriculture, l'accès, les loisirs et la biodiversité en fonction de la situation locale; - accès étendu – un meilleur accès pour tous, et par des moyens durables, y compris à pied, à vélo, à cheval et en bateau, pour promouvoir un style de vie plus sain, est fondamental; - amélioration paysagère – la stratégie devrait refléter les différents modèles de paysages du Cambridgeshire, en ce qui concerne ses paysages naturels, historiques et culturels; - amélioration de la biodiversité – la stratégie devrait refléter les ressources, cibles et modèles de biodiversité régionaux et améliorer les environnements naturels caractéristiques du comté. |

